



Féchy, le 25 octobre 2016

MUNICIPALITÉ
DE
1173 FÉCHY

Séance du Conseil Général du 6 décembre 2016

Préavis n° 10/2016 – Budget 2017

Au Conseil Général de Féchy,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité vous présente le budget pour l'année 2017 établi sur la base d'évaluation des rentrées fiscales et des montants de notre participation à la facture sociale et à la péréquation intercommunale.

Le budget 2017 se présente comme suit :

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| ❖ aux dépenses | CHF 6'099'309.— |
| ❖ aux recettes | CHF 5'988'048.— |
| | <hr/> |
| soit un excédent de charges de | CHF 111'261.— |
| | ===== |

Ce budget était à votre disposition sur le site internet communal ou au greffe municipal.

Il appelle les commentaires suivants :

1. ADMINISTRATION GENERALE

Le montant alloué à la Municipalité a été légèrement diminué pour s'adapter à la moyenne prévisible des engagements des élus. Il tient compte des charges AVS. Les salaires du personnel ont été adaptés comme l'année dernière d'une annuité selon la table de l'administration cantonale, en fonction du degré de satisfaction.

2. FINANCES

Les impôts sur revenu et la fortune ont été calculés sur la base des acomptes 2016 auxquels ont été ajoutés une faible augmentation, basée sur les recommandations de l'Etat.

Le manque de rentrées fiscales de l'année dernière nous demande de rester prudents.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Forêt :

Le budget du compte forêt reste très légèrement déficitaire. L'entretien régulier de la forêt reste assuré et la vente de bois demeure optimiste.

Vignes :

Pour mémoire les versements de la Cave de Mont-Féchy s'échelonnent sur 2 années comptables. Au vu de la récolte 2016, si la quantité est atteinte, la qualité des sondages a été toute relative ; le produit de vente de moût 2017 a été estimé en légère baisse.

Bâtiments :

Les charges d'entretien des bâtiments communaux prévoient une baisse de CHF 170'000.— Environ, correspondant à l'entretien régulier.

4. TRAVAUX

Route, ruisseaux et voirie

Ce compte englobe la participation aux déficits des transports publics régionaux, en augmentation de CHF 11'300.—par rapport au budget 2016 et devrait enregistrer une légère hausse par rapport aux comptes 2015.

Parc, promenade et cimetière

Il a été prévu dans ce compte un montant pour la désaffectation partielle du cimetière.

Epuración

Les frais de fonctionnement budgétisés de la station d'épuration intercommunale de Perroy (AIEE) sont de CHF 272'000.—pour l'année 2017 ; pour mémoire, ces frais correspondent aux coûts de fonctionnement et incluent la nouvelle taxe fédérale de CHF 9.—par habitant facturée aux communes pour financer l'indemnisation des mesures nécessaires à l'élimination des micropolluants.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Les comptes de l'enseignement primaire et secondaire d'ores et déjà regroupés lors du précédent budget, enregistrent une légère variation au nombre d'élèves et au nombre d'habitants de notre commune.

6. POLICE, DEFENSE INCENDIE, PROTECTION CIVILE

Corps de police :

Notre participation à la police cantonale annoncée par l'Etat reste stable aux environs de CHF 153'000.—.

Défense contre l'incendie :

Les frais de fonctionnement restent inchangés à CHF 32.—par habitant.

Protection civile :

Les frais de fonctionnement restent stables, prévus pour 2017 à CHF 20.83 par habitant.

